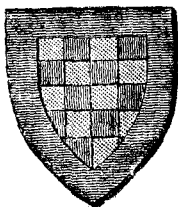


de Lyon, que Riverie va être possédé pendant cent cinquante ans (1).



VI. ARTAUD III DE ROUSSILLON. TRAITÉS AVEC L'ARCHEVÊQUE RENAUD. — Artaud de Roussillon, devenu seigneur de Riverie, par son mariage avec la fille de Pons de Glenne, vivait en 1202. Au mois de juin de cette année, nous le voyons s'engager, avec plusieurs autres seigneurs dauphinois, comme caution de l'exécution des clauses du contrat de mariage du dauphin Guigues André avec Béatrix de Claustal, fille de Guillaume, comte de Forcalquier. Quelque temps après, Artaud accompagna le dauphin dans son expédition contre la ville de Sisteron, qu'assiégeait le comte de Forcalquier, son beau-père. A son retour, il devint l'auxiliaire de Gontard, seigneur de Chabeuil, dans sa querelle avec Humbert, évêque de Valence (2).

Une charte, du 2 juillet 1209, nous apprend qu'à cette date Artaud de Roussillon s'engagea, envers Milon, légat du Saint-Siège, à observer tout ce que le pape ou le nonce avaient prescrit au sujet des péages et des sauf-conduits

(1) *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 528 et s. — De la Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*. I. p. 17 et s. — Morel de Voleine. *Archevêques de Lyon*, p. 60 et 249. — De Rivoire de la Bâtie. *Armorial du Dauphiné*.

(2) Guy Allard. *Dictionnaire du Dauphiné*. p. 511 et s. — Chorier, *Histoire du Dauphiné*. II p. 86 et 87.